ASSR1(5ème) et ASSR2 (3ème)

publié le 04/02/2011

Pendant la semaine des voyages, les élèves de **5ème** auront le **vendredi 18 février** une journée banalisée consacrée à la sécurité routière. Ils passeront dans 6 ateliers qui leur permettront d'acquerir des connaissances pour passer leur **ASSR1**, nécessaire pour conduire un "deux roues " de petite cylindrée à l'âge de 14 ans (à compléter avec de la pratique en auto-école). Le diplôme complet est le BSR. L'épreuve se passera vers la mi-avril en situation d'examen.Des fiches de révision sont accessibles sur Internet comme celles du site Eduscol.
Les 3èmes qui ont eu aussi des formations en ateliers sur Niort peuvent faire des révisions pour se préparer eux à l'**ASSR2** obligatoire pour conduire une voiture.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.